

DOCUMENT 21

TÉMOIGNAGE D'UN COLLÈGUE QUI A ÉTÉ CONTRÔLÉ SUR UN SALON, DANS UN DÉPARTEMENT QUI N'ÉTAIT PAS CELUI DU SIÈGE DE SON ENTREPRISE

De : Xxxx XXXXX [<mailto:xxxxxxxxxxxx@icloud.com>]**Envoyé :** jeudi 25 juillet 2019 14:19**À :** Xxxx
XXXXXX <xxxxxc.xxxxxx@ateliersdart.com>**Objet :** Re: contrôle DGCCRF

Bonjour,

J'ai effectivement été contrôlé sur le salon pro-Arte à Angoulême il y a environ 6 ans.
Les contrôles ont surtout ciblés les céramistes, les tourneurs bois, les fabricants de jouets,
Les créations en contact avec la bouche et produits alimentaires .

Personnellement, ne relevant pas de leur département , ils ont simplement transmis le compte rendu de leur intervention à ma direction départementale, qui par courrier m'a demandée de me conformer avec la législation en vigueur.

Par contre ils se sont un peu acharnés sur un créateur de jouets charentais qui après quelques remous médiatiques en soutien, renonce à se plier aux exigences administratives et décide de faire valoir ses droits à retraite.

Il était membre d'AAF et fort apprécié bien au delà du cercle régional.

Il vit une retraite paisible dans son atelier où il avait formé bénévolement de nombreux jeunes.